



Lutte contre les séparatismes : l'éducation populaire s'engage



Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer et la secrétaire d'État à la Jeunesse, Sarah El Haïry, lors de la signature de la déclaration commune visant à lutter contre les séparatismes, le 20 octobre. // © Come SITTLER/REA

En bref

Par Stéphanie Ouezman, publié le 22 Octobre 2020

3 min

- associations - BDE

Ce mardi 20 octobre, les associations et fédérations de l'éducation populaire étaient reçues au ministère de l'Éducation nationale par la secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, Sarah El Haïry, au sujet de la lutte contre les séparatismes. Une déclaration d'intention commune a été signée à l'issue de la rencontre.

Quatre jours après l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire géographique tué à proximité de son collègue à Conflans-Sainte-Honorine (78), les acteurs de l'éducation populaire ont signé, mardi 20 octobre, une déclaration d'intention commune destinée à "renforcer leurs efforts, notamment à destination des jeunes des quartiers prioritaires, **pour transmettre les valeurs de la République, lutter contre l'endoctrinement religieux, la radicalisation et le rejet des lois de**

la République ", résume le communiqué accompagnant la déclaration.

Lire aussi

"Renforcer par l'éducation l'émancipation de tous"

Aux côtés des signataires représentants de l'État (Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement), l'Afev, Animafac, Article 1, la Ligue de l'enseignement, la Fédération Léo Lagrange, la Fédération du Scoutisme Français, Unis-Cité, l'UCPA ainsi qu'une dizaine d'autres "acteurs de l'intérêt général et militants de la liberté" réaffirment leur engagement à agir "avec [leurs] militants bénévoles et professionnels sur tout le territoire national, au plus près de la population, des familles, des enfants, des adolescents et des jeunes".

Ils précisent leur volonté de "**renforcer par l'éducation l'émancipation de tous, (...) d'enraciner l'adhésion au socle républicain, de promouvoir activement la coopération (...) et la continuité éducative entre les différents acteurs et lutter contre les inégalités sociales.**"

Évolution du BAFA et mise à disposition de nouveaux outils

Des pistes de travail ont été évoquées pendant la réunion du 20 octobre. Elles concernent l'**évolution du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur)** et "la mise à disposition de nouveaux outils pour les animateurs dans les territoires confrontés à ces problématiques". Les associations et fédérations ont **15 jours pour affiner et adresser d'autres propositions à la secrétaire d'État** afin de mettre en œuvre sur le terrain les promesses rappelées dans la déclaration d'intention.

Lire aussi